

La loi de parité de genre de 2016 au Gabon et son délitement post-coup d'État

Gender Equality · Good practice · Gabon

Score de qualité : 41/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

La loi sur les quotas de 2016 au Gabon exigeait 30% de femmes sur les listes de candidats et aux postes supérieurs, mais la représentation a stagné entre 14 et 17% pendant l'essentiel de 2016-2022. Le coup d'État de 2023 a remplacé le parlement élu par un organe nommé, laissant l'avenir du quota incertain.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	0/1
Achievement / evidence	0/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-07-11

[Commission Électorale Nationale Autonome et Permanente \(CENAP\) / Ministère des Affaires Sociales et des Droits de la Femme](#) — consulté le 2026-07-11

[Journal Officiel du Gabon — Loi n°009/2016](#) — consulté le 2026-07-11

[Our World in Data — Share of women in parliament](#) — consulté le 2026-07-11

[MEWC — Gabon 2023 elections overview](#) — consulté le 2026-07-11

[International IDEA Democracy Tracker — Gabon](#) — consulté le 2026-07-11

Citer — Evidoria. *La loi de parité de genre de 2016 au Gabon et son délitement post-coup d'État*. ID persistant : 14a03a93-3dd1-42b0-90d0-25f75005b6da.